

- PROCES VERBAL -

**EPREUVE THEORIQUE DU CERTIFICAT DE CAPACITE
POUR EFFECTUER DES PRELEVEMENTS SANGUINS
EN VUE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE**

Arrêté Ministériel fixant les conditions de délivrance du certificat de capacité pour effectuer les prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale en date du 12 juillet 2006 consolidé au 27 août 2012.

L'examen théorique pour effectuer des prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale, a eu lieu le mardi 23 janvier 2024 de 14h00 à 15h00, à :

**IUT D'ANGERS
4 boulevard Lavoisier
49000 ANGERS**

17 candidats sur 18 inscrits se sont présentés.

L'épreuve a donné les résultats suivants :

NOM	Prénom	ADMIS / NON ADMIS
ALVES	Aurélie	NON ADMIS
BELKHIRI	Smain	ADMIS
BODEREAU	Flavie	ADMIS
BROSSEAU	Elisa	NON ADMIS
DAVIET	Manon	ADMIS
EDELY	Eloise	ADMIS
FOURNIER	Maeva	ADMIS
GUIHOT	Malaury	ADMIS
JANVRIN	Pénélope	ADMIS
LE DUC	Emmanuel	ADMIS
MACE	Tom	NON ADMIS
MORIN	Noélie	NON ADMIS
OUARY	Maelle	NON ADMIS
POIRIER	Zélie	ADMIS
PORCHER	Nicolas	NON ADMIS
RONDEL	Adelaide	ADMIS
SENECHAUX GUYARD	Axelle	ADMIS

11 candidats sont déclarés reçus, ayant totalisé une note égale ou supérieure à 12/20.

Aucun candidat n'a été notifié pour fraude à l'examen.

Fait à NANTES, le 9 février 2024

Le directeur du CRFP
 Pays de la Loire

Arnaud TESSIER

Croix-Rouge Compétence Bretagne - Pays de la Loire
 Centre Régional de Formation Professionnelle
 6 rue de la Gare - 44400 REZE
 Tél. 02 40 39 47 45

Membre du
 Jury

Séverine
 DESCAMPS



Membre du
 Jury

Marjorie
 GUILLOU



Membre
 surveillant

Natacha
 PICHERIE



Membre
 surveillant

Delphine
 COURTY

